



© Véronique Huyghe / ENSCI

ÉDITION 2022

GUIDE DU CANDIDAT

Cursus Créateur industriel

Cursus Design textile

Doubles-cursus / Doubles-diplômes

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Les candidats ne peuvent postuler que pour un seul cursus par concours. Ils ne peuvent se présenter plus de trois fois au concours, quels que soient la catégorie et le cursus. L'admission à l'ENSCI - Les Ateliers se fait par la voie d'un concours ouvert à tout candidat ayant une bonne connaissance de la langue française et répondant aux critères de niveau ci-dessous, sans limite d'âge.

CURSUS CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

CATÉGORIE I / CURSUS DE 5 ANS

Bacheliers de l'enseignement secondaire, quels que soient la série ou les enseignements de spécialité du bac, ou titulaires du Brevet de Technicien (BT), de Certificats français et de diplômes étrangers équivalents.

Pour ces candidats, la durée de scolarité est de cinq ans. Les candidats de terminale seront admis sous réserve de l'obtention de leur baccalauréat.

Une dérogation est possible pour les non-bacheliers : voir conditions sur la [page FAQ du site de l'ENSCI](#).

Les candidats encore en terminale ne doivent pas envoyer de demande de dérogation.

CATÉGORIE II / CURSUS DE 4 ANS

Titulaires d'un diplôme Bac +2 de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité (DUT, BTS, DMA, CPGE Arts et Design...)

Pour ces candidat.e.s, la durée de scolarité est de 4 ans.

CATÉGORIE III / CURSUS DE 3 ANS

Titulaires d'un diplôme d'un niveau au moins égal à celui de la licence de l'enseignement supérieur français ou étranger quelle qu'en soit la spécificité. (Bac +3 et plus). Pour ces candidat.e.s, la durée de scolarité est de 3 ans.

CATÉGORIE III ANGLOPHONE / CURSUS CRÉATION INDUSTRIELLE DE 3 ANS ET DEMI

Depuis 2010, l'ENSCI a ouvert son concours aux élèves anglophones possédant des notions de français et ayant un niveau Bachelor (Bac +3 et plus), auxquels il est proposé un cursus de 3 ans et demi dont le premier semestre est consacré à un projet de design dans un atelier de projets anglophone et à un enseignement intensif du français (dont le coût reste à leur charge).

Attention, ce cursus n'est pas proposé en design textile.

CATÉGORIE IV / CURSUS DE 3 ANS

Candidats ayant une activité professionnelle d'au moins 4 années quel que soit leur niveau d'études antérieur.

Pour ces candidats la durée de scolarité est de 3 ans minimum.

DOUBLE-CURSUS SCIENCES ET DESIGN

CATÉGORIE I / SORBONNE UNIVERSITÉ / ENSCI

Bacheliers de l'enseignement secondaire ayant suivi les enseignements de spécialité scientifiques du bac 2021 ; ou titulaires d'un baccalauréat de la série S obtenu un an avant l'année du concours de l'ENSCI. Vous pouvez consulter ce lien pour les choix de spécialités au lycée :

<https://sciences.sorbonne-universite.fr/actualites/quels-choix-de-specialites-au-lycee>

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM

Élèves de première ou deuxième année à l'ENSAM.

ENSAPB

Élèves de première ou deuxième année à l'ENSAPB.

CentraleSupélec

Élèves de première année à CentraleSupélec.

CELSA

Accessible aux élèves ayant effectués un semestre d'immersion à l'ENSCI-Les Ateliers durant leur Master I.

CONTACTS

CRÉATION INDUSTRIELLE ET DESIGN TEXTILE

Antoine Durot

Responsable du Service
admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordinatrice du Service
admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

Marion Lévy

Responsable du cursus
de design textile
marion.levy@ensci.com

SCIENCES ET DESIGN ENSCI - SORBONNE UNIVERSITÉ

Elodie Duprat

elodie.duprat@sorbonne.universite.fr

Véronique Eicher

Responsable des partenariats
académiques
veronique.eicher@ensci.com

DOUBLES-DIPLÔMES

ENSAM / Fabrice Mantelet

fabrice.mantelet@ensam.eu

ENSAPB / Murièle Fréchède

murièle.frechede@paris-belleville.archi.fr

CentraleSupélec

Sylvie Paul

sylvie.paul@centralesupelec.fr

CELSA / Caroline Marti de Montety

caroline.marti@celsa.paris-sorbonne.fr

ENSCI / Véronique Eicher

veronique.eicher@ensci.com

PROCESSUS D'INSCRIPTION

CANDIDATS ET CANDIDATES PARCOURSUP

À qui s'adresse Parcoursup ?

Parcoursup s'adresse aux candidats titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ainsi que les jeunes en classe de Terminale, en « classe préparatoire aux écoles d'art » ou engagés dans des cursus post-bac.

Les candidats doivent s'inscrire **via Parcoursup** ET finaliser leur inscription en déposant les pièces complémentaires demandées pour le concours **via le portail** de l'ENSCI.

Attention : les candidats en cursus de Sciences et Design et les Doubles-Diplômes ne passent pas par Parcoursup.

Inscription en deux étapes

Étape 1 : Inscription via Parcoursup.

Les candidats Parcoursup doivent suivre la procédure Parcoursup et s'inscrire sur la plateforme dédiée.

Merci de vous reporter aux modalités spécifiques de la procédure Parcoursup sur son [site](#).

Étape 2 : Dépôt des pièces complémentaires sur le portail de l'Ensci (voir page suivante « Dépôt du dossier »)

Ouverture du portail de dépôt des pièces complémentaires le vendredi 11 mars.

Date limite de dépôt des pièces complémentaires sur le portail de l'ENSCI :

11 avril 2022 à 14h.

L'accès sera fermé après 14h, heure de Paris.

CANDIDATS ET CANDIDATES HORS PARCOURSUP

Qui sont les candidats hors Parcoursup ?

- Les candidats **titulaires d'un diplôme post-bac français ou étranger équivalent** (BTS, Licence 3, Bachelor, DN MADE, DNSAP, Master, etc.) **ou en cours d'obtention pour l'année scolaire 2021-22.**

- Les candidats qui choisissent le cursus de **Sciences et Design.**

- Les candidats en **double-diplôme.**

- Les candidats non bacheliers demandant une dérogation.

Inscription

Inscription et dépôt des pièces demandées sur le portail de l'Ensci.

Ouverture des inscriptions le 14 janvier.

Date limite d'inscription et de paiement :

15 février 2022 à 14h.

Date limite de dépôt des éléments de votre dossier :

21 février 2022 à 14h.

L'accès sera fermé après 14h, heure de Paris.

POUR TOUS LES CANDIDATS

Notification d'admissibilité :

Vendredi 29 avril 2022 à partir de 15h sur le site de l'école

Dépôt des deux projets personnels pour les entretiens :

Du vendredi 29 avril au lundi 2 mai à 14h, heure de Paris

Période des entretiens et des épreuves pour l'admission :

Du vendredi 6 mai au samedi 14 mai 2022*

Notification d'admission :

Jeudi 2 juin 2022 à partir de 15h sur le site de l'école

PORTES OUVERTES

Si vous souhaitez découvrir l'école, parler avec des professeurs, des étudiants de l'école, obtenir des conseils pour construire votre dossier de candidature, nous vous recommandons d'assister aux portes ouvertes de l'école qui auront lieu sur place et en ligne **le vendredi 28 janvier et le samedi 29 janvier 2022.**

SOUTENANCE DE DIPLÔMES

Assister aux soutenances publiques des diplômes permet de bien comprendre les cursus de création industrielle et de design textile. Des sessions ont lieu habituellement en octobre, décembre, mars et juillet.

En raison de la crise sanitaire ces soutenances se tiennent en visioconférence Zoom. Veuillez consulter la rubrique « Actualités » de notre site.

* Suite au report des épreuves du baccalauréat, les candidats de terminale seront convoqués uniquement les : vendredi 6, samedi 7 et samedi 14 mai.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous trouverez ci-dessous les consignes pour constituer votre dossier de candidature comprenant vos documents administratifs, une vidéo de présentation, un projet en temps limité et une série de 5 questions.

Vous devrez déposer sur le portail de l'école tous ces éléments. **Les envois ne respectant pas les formats demandés seront automatiquement refusés.**

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

Tous les éléments administratifs devront être déposés sur notre plateforme d'inscription en ligne au format PDF.

Ces éléments sont les suivants :

- Copie de votre carte nationale d'identité
- Copie de votre attestation de recensement, uniquement pour les candidats de nationalité française de 18 à 25 ans.
- Copies de vos diplômes et des bulletins trimestriels des classes suivies pendant vos deux dernières années de scolarité.
- Copies de vos attestations de travail, uniquement pour les candidats de la catégorie 4.
- Les diplômes et bulletins scolaires doivent être traduits certifiés en français, uniquement pour les candidats ayant étudié à l'étranger.
- Curriculum vitae, uniquement pour les candidats de la catégorie 3 et 4.
- Pour les boursiers : copie de votre notification d'attribution de bourse de l'année en cours 2021-22.

Ces pièces administratives ne sont pas demandées aux candidats Parcoursup puisqu'elles auront été collectées sur la plateforme Parcoursup.

LA VIDÉO

Vous devez répondre à la question « **Qui êtes-vous ?** » en proposant une courte vidéo de 2 minutes maximum.

Cette vidéo est une présentation brève et sincère. **Vous êtes libre d'en choisir le style et le ton et d'apparaître ou non sur cette vidéo.**

Format accepté : MOV ou MP4
Taille maximale : 256 Mo
Durée maximale : 2 minutes

LE PROJET : ÉPREUVE EN TEMPS LIMITÉ

Il est demandé de proposer un projet en extrayant une problématique d'un document au choix parmi 2 textes et 2 images qui vous seront proposés. Ce projet doit être par définition personnel et révéler à la fois un potentiel créatif et une capacité à mettre en forme une démarche de projet. En fonction du cursus choisi, votre projet sera en lien avec les problématiques de la création industrielle ou du design textile.

C'est autant la sincérité, l'originalité, la richesse de la démarche, la vision personnelle du design que la qualité du choix des éléments présentés qui seront valorisées dans les appréciations.

Il est possible d'inclure dans votre dossier des photographies, croquis et textes. Vous devrez également joindre au dossier un texte d'une page dactylographiée, en français ou en anglais, expliquant vos choix et votre démarche.

Vous devez structurer votre démarche et guider le jury dans la lecture de votre projet.

Format accepté : PDF
Taille maximale : 20 Mo
Nombre de pages maximum : un nombre raisonnable de pages entre 5 et 20 pages environ

📢 Pour les candidats Parcoursup :

Les images et les textes seront publiés sur le site de l'école le **vendredi 8 avril 2022 à 10h** et vous devrez rendre et déposer votre projet sur le portail de l'Ensci avant le **lundi 11 avril 2022 à 14h**.

📢 Pour les candidats Hors Parcoursup :

Les images et les textes seront publiés sur le site de l'école le **vendredi 18 février 2022 à 10h** et vous devrez rendre et déposer votre projet sur le portail de l'Ensci avant le **lundi 21 février 2022 à 14h**.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour déposer votre fichier. En déposant entre 13h et 14h vos fichiers vous vous exposez à un risque de rejet de votre candidature. Vous devez en effet anticiper les éventuels problèmes informatiques que vous pourriez rencontrer.

L'accès sera fermé après 14h, heure de Paris.

LES QUESTIONS

Vous devrez répondre aux 5 questions ci-dessous :

- Quelle est votre vision du monde actuel et à venir ?
- Choisissez un objet et présentez-le nous.
- Quels sont les champs du design que vous aimeriez découvrir à l'ENSCI ?
- Comment exprimez-vous votre créativité ? Elle peut s'exprimer de plusieurs façons : résolution de problèmes, pensée originale et innovante, artistique, etc.
- Quelle question aimeriez-vous que l'on vous pose ? Et répondez-y.

Vous êtes libre de choisir le style et le ton de vos réponses et d'y ajouter des croquis, dessins, ou photographies.

Format accepté : PDF
Taille maximale : 5 Mo
Nombre de pages maximum : 5 pages
Les textes doivent être dactylographiés ou être lisibles si vous choisissez la forme manuscrite

DÉPÔT DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ

SOUMETTRE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Que vous soyez un candidat Parcoursup ou hors Parcoursup, vous devez créer un compte sur le portail d'inscription et de dépôt de l'école. Assurez-vous d'utiliser une adresse courriel que vous consultez régulièrement et également de ne pas utiliser une adresse Free (rejet des emails groupés). En effet, des messages importants sur le déroulement du concours ainsi que les convocations pour l'admission seront uniquement envoyés à l'adresse que vous nous aurez communiquée.

Si vous avez déjà passé le concours, vous avez déjà un compte. Merci de conserver la même adresse courriel que vous aviez utilisé pour vous inscrire. Vous avez la possibilité de réinitialiser le mot de passe si vous l'avez oublié.

Une fois votre compte créé, **suivre ces étapes** :

ETAPE 1 | FORMULAIRE ADMINISTRATIF

Remplir le formulaire administratif en ligne. Rassembler et déposer les documents demandés. Payer en ligne les frais d'inscription au concours d'un montant de 116 euros via notre plateforme sécurisée.

N'oubliez aucun des éléments administratifs, l'absence d'un seul d'entre eux ferait rejeter votre dossier comme incomplet.

Les candidats Parcoursup n'auront pas à payer puisqu'ils auront réglé leurs frais d'inscription via la plateforme Parcoursup.

ETAPE 2 | VIDÉO DE PRÉSENTATION

Préparer votre vidéo en suivant les instructions fournies dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 3 | QUESTIONS

Répondre aux questions et préparer votre PDF en suivant les conseils donnés dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 4 | PAIEMENT DES FRAIS

Le paiement en ligne par carte bancaire des frais valide votre inscription.

Les candidats Parcoursup paient leurs frais d'inscription via la plateforme Parcoursup. Pour cette catégorie de candidats, le paiement via Parcoursup valide votre inscription. En déposant des éléments sur notre portail, sans avoir procédé à votre inscription sur Parcoursup, votre candidature ne sera pas étudiée.

ETAPE 5 | PROJET DE L'ÉPREUVE À DISTANCE

Préparer votre dossier au format PDF en suivant les conseils donnés dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

ETAPE 6 | DÉPÔT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DEMANDÉS

Déposer sur notre portail en ligne tous les éléments demandés en respectant les consignes données dans la rubrique « Constitution du dossier » de ce guide.

Les dossiers incomplets et/ou reçus après la date limite et l'heure indiquée ne seront pas acceptés.

Il est vivement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour le dépôt des pièces demandées. Merci d'anticiper les éventuels problèmes informatiques que vous pourriez rencontrer. Une fois votre compte créé, vous avez la possibilité d'enregistrer et de revenir sur ce compte pour y déposer petit à petit les pièces demandées afin de ne pas avoir à tout déposer au dernier moment. Nous vous recommandons donc de déposer tous les éléments possibles dès l'ouverture du portail. N'attendez pas le moment du dépôt du projet à distance pour transmettre les autres documents demandés.

CONTACT

Antoine Durot

Responsable du Service
admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordinatrice du Service
admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com

ENTRETIENS ET ÉPREUVES D'ADMISSION

Les résultats de l'admissibilité seront publiés sur le site de l'école le vendredi 29 avril 2022 à partir de 15h.

Une convocation vous sera également envoyée par courriel. **Les admissions se dérouleront à l'école du lundi 9 mai au samedi 14 mai 2022.**

Des commissions à distance pourront être organisées pour les étudiants internationaux.

ÉPREUVE INDIVIDUELLE

La photo d'un objet auquel il manque une pièce ou une partie clairement identifiable est donnée à tous les candidats. Cependant, l'absence de cette pièce/partie n'empêche pas de reconnaître chaque objet et son usage au premier coup d'oeil.

Il est demandé à chaque candidat de remplacer la partie manquante par un ajout de son choix. Il peut puiser librement dans son imaginaire. **Sa créativité doit s'exprimer en termes de point de vue personnel, de pertinence, d'originalité, d'humour.**

Le candidat peut conserver ou détourner la destination initiale de l'objet proposé. Il peut y ajouter une fonction complémentaire. Il peut ignorer l'usage initial de l'objet proposé pour lui en attribuer un autre. Sa proposition peut déboucher sur un nouvel objet en soi.

Le candidat devra faire une courte restitution orale de sa proposition : étapes de sa réflexion et choix d'une solution d'extension de l'objet. Il devra s'appuyer sur au moins un croquis pour appuyer son propos. Pour autant, la dimension plastique, esthétique, de son travail n'est pas prise en compte.

ÉPREUVE COLLECTIVE

Il est proposé aux candidats un sujet composé de deux éléments :

- Un objet ou un service de la vie courante.
- Un verbe.

Les candidats ont toute liberté pour analyser ensemble ce sujet à double entrée et en dégager un axe de travail commun. Celui-ci doit leur permettre de déboucher sur une proposition ouverte : scénario d'usage, description d'un processus, expression d'un questionnement critique, formulation d'hypothèses de recherches, vision prospective. La proposition commune finale vaut par les échanges qu'elle a permis et non par son contenu intrinsèque.

Les candidats décident entre eux de la manière dont ils présentent aux jurés l'aboutissement de leur travail : schémas, croquis, cartes mentales. Chaque candidat doit participer à part égale à la présentation finale de son groupe.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Le candidat est invité à présenter deux projets personnels aux membres du jury en précisant sa démarche créative et le sens de ses propositions.

Les candidats déposeront en amont des admissions, les planches de leurs deux projets au format PDF sur le portail de l'Ensci avant le lundi 2 mai, 14h heure de Paris, afin que les membres du jury puissent en avoir connaissance avant les entretiens.

Le candidat présentera ses projets aux membres du jury sous la forme de **10 planches maximum au format A3** et éventuellement, si le projet le nécessite, en apportant des éléments complémentaires : maquette en trois dimensions, matières, carnet de croquis etc. L'apport de ces éléments devra être motivé et expliqué clairement aux membres du jury.

Puis le candidat est invité à s'exprimer sur son parcours, sa motivation pour l'ENSCI et la vision qu'il a de son avenir professionnel.

BESOINS PARTICULIERS

Veillez nous contacter si vous êtes un candidat avec des besoins particuliers, par exemple pour cause de :

- Troubles moteurs, sensoriels, psychiques
- Troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, etc.)
- Troubles de la communication
- Maladie chronique invalidante
- Trouble du déficit de l'attention

Afin de vous permettre de passer la phase d'admission du concours dans les meilleures conditions, l'ENSCI met en place des mesures de compensation, c'est-à-dire des mesures destinées à atténuer les désavantages occasionnés par votre trouble. Il peut s'agir d'aménagements tels que prolongation du temps du concours, documents adaptés, etc.

Antoine Durot

Responsable du Service admissions-scolarité
antoine.durot@ensci.com

Sarah Aubry

Coordinatrice du Service admissions-scolarité
sarah.aubry@ensci.com